

Depuis plus d'un an, 200 Athoises et Athois pensent à l'avenir de leur ville !
Ne laissez pas les autres penser et décider à votre place votre devenir et celui de vos enfants !

Vous aussi donnez votre avis sur le futur qui se prépare pour Ath !

L'autorité politique communale athoise et des représentants de la société civile vous invitent à valider le diagnostic qu'ils font de la situation d'Ath du point de vue du développement durable

Jean-Pierre Denis

bourgmestre d'Ath et président de l'*Agenda 21* local d'Ath
et les membres du Conseil échevinal

Walter De Kuysche

coordinateur du collectif *Athois la Terre* et vice-président de l'*Agenda 21* local d'Ath
et les membres du Comité de pilotage de l'*Agenda 21* local d'Ath

**vous invitent à prendre connaissance du
diagnostic réalisé en vue de la mise en place
d'un *Agenda 21* local à Ath
et à le valider lors d'une des quatre réunions publiques auxquelles est
invitée toute la population athoise**

Choisissez la date ou le lieu qui vous conviennent
et participez. Vous aussi, donnez votre avis !

- **Lundi 4 octobre 2010, à 19 h**
à l'école communale d'Isières
Place d'Isières, 13, Isières
- **Mardi 5 octobre 2010, à 19 h**
à l'école communale de Ligne
rue de la Brasserie, 92A, Ligne
- **Mercredi 6 octobre 2010, à 19 h**
en l'Hôtel de Ville d'Ath
Grand-Place à Ath
- **Jeudi 7 octobre 2010, à 19 h**
à l'Ecole d'agronomie à Maffle
1, rue de l'Académie

Programme de chacune des réunions :

1. Rappel de ce qu'est l'*Agenda 21* local d'Ath.
2. Présentation du diagnostic d'Ath en matière de développement durable.
3. Débat avec le public.

Infos : 068 /26.91.35

Qu'est-ce que l'Agenda 21 local d'Ath ?



L'Agenda 21 local athois vise le « développement durable » et s'appliquera à l'économie, à l'environnement, au social, à la culture, mais aussi à la santé, à la gestion des déchets, aux logements, aux déplacements, à l'énergie à Ath, etc.

La vie durable ne se conçoit que dans le cadre d'un « développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle, sans compromettre la satisfaction des besoins des générations futures ». La gestion responsable de l'économie et de l'environnement ainsi que l'équité sociale sont à la base d'un mode de vie durable que nous appelons de nos vœux.

Élément central de la politique locale athoise, l'Agenda 21 visera à intégrer le concept de vie durable sur tout le territoire communal et rassemblera les initiatives et priorités définies en la matière.

Ainsi, l'Agenda 21 veut-il créer, planifier et consolider un futur durable dans toutes les réalisations et réalités athoises, qu'elles soient le fait de l'administration communale, des entreprises, des institutions, des écoles, des associations ou des particuliers.

L'Agenda 21 local d'Ath se réalisera en 9 étapes

1. **L'engagement d'appliquer un Agenda 21 local à Ath.** Cet engagement a été pris lors du Conseil communal du 30 décembre 2008.
2. **L'organisation d'un forum public** pour la mobilisation des acteurs politiques et citoyens, mis sur pied lors de l'assemblée générale publique de lancement tenue au Palace d'Ath le 28 avril 2009.
3. **L'installation de deux comités de pilotage de l'Agenda local 21.** La décision d'installation de ces comités a été prise par le Conseil communal du 26 mars 2009 et exécutée les 2 et 3 avril 2009.
4. **La réalisation d'un diagnostic, d'un état des lieux de la situation athoise, par rapport à huit thématiques :** la culture et les relations Nord-Sud, le social, l'environnement et la ruralité, l'économie et l'emploi, l'énergie, l'urbanisme et l'aménagement du territoire, la mobilité, l'éducation et la jeunesse. Ce travail de diagnostic vient de se terminer. La synthèse vient d'en être réalisée par l'Institut Destrée.
5. **L'établissement des objectifs et des priorités.** Ces objectifs et priorités seront établis par le comité de pilotage élargi à la fin du mois de novembre 2010, sur base des diagnostics thématiques, du diagnostic synthétique de l'Institut Destrée et des rapports des réunions publiques tenues avec la population.
6. **La rédaction d'un plan d'action** qui se fera début 2011.
7. **La validation par l'autorité communale** qui aura probablement lieu dans le courant de 2011.
8. **La mise en œuvre et le suivi du plan d'action.**
9. **L'évaluation permanente de la mise en œuvre du plan d'action.**

Le diagnostic du développement durable à Ath est librement consultable sur le site Internet de la Ville d'Ath. Un exemplaire papier peut être obtenu gratuitement à l'accueil de l'Administration communale d'Ath.